



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00275

Numéro SIREN : 335 352 191

Nom ou dénomination : HOLDING TOURING AUTO

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2015 sous le numéro de dépôt 9328



AUDIT FB

Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS DANS
LE CADRE DE LA FUSION PAR VOIE
D'ABSORPTION DE LA SOCIETE
SAS AUTOS NOUVEAU MONDE
PAR LA SARL TOURING AUTOMOBILES**



AUDIT FB

Société d'expertise comptable et de Commissariat aux comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
DANS LE CADRE DE LA FUSION PAR VOIE
D'ABSORPTION DE LA SOCIETE
SAS AUTOS NOUVEAU MONDE
PAR LA SARL TOURING AUTOMOBILES**

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui nous a été confiée par décision unanime de l'associé unique de la société HOLDING TOURING AUTOS représentant les sociétés concernées par la fusion à savoir la société SAS AUTOS NOUVEAU MONDE, société absorbée, et la société SARL TOURING AUTOMOBILES, société absorbante, en date du 9 novembre 2015, nous avons établi le présent rapport conformément aux articles L.236-10 et L.225-147 du Code de Commerce.

La valeur des apports a été arrêtée dans les projets de contrats d'apports.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur la valeur des apports en vérifiant que celle-ci n'est pas surévaluée. A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, applicables à cette mission.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur vénale des apports, et plus particulièrement, d'une part, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée

Le présent rapport se décomposera en deux parties :

- ✓ Une présentation de l'opération et la description des apports,
- ✓ L'exposé de mes diligences et mon appréciation de la valeur des apports.

❶ PRESENTATION DE L'OPERATION & DESCRIPTION DES APPORTS

1.1 Entités concernées par l'opération

1.1.1 Société bénéficiaire des apports ou société absorbante : SARL TOURING AUTOMOBILES

La Société TOURING AUTOMOBILES est une société à responsabilité limitée représentée par M. Philippe LEYDET agissant en qualité de Gérant, ayant son siège social à Aix en Provence au Pôle Commercial de la Pioline, 365 Chemin de la Pioline – 13290 LES MILLES, immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le n° 414 781 203, dont le capital social s'élève à 1 048 000 euros €, réparti en 65 500 parts de 16 € de chacune, intégralement libérées, détenues en totalité par la société HOLDING TOURING AUTOS Société Anonyme au capital de 40 000 euros, dont le siège social est sis Chemin de St Jean de Malte 13290 AIX N PROVENCE et dont le numéro unique d'identification est 335 352 191 R.C.SAIX EN PROVENCE.

Son objet social porte sur l'achat et la revente de véhicules neufs et d'occasion, d'accessoires et de pièces détachées ; l'exploitation de concession de toutes marques automobiles ; la mécanique, l'électricité, tôlerie et peinture sur véhicules automobiles et toutes opérations de locations de véhicules.

1.1.2 Société absorbée constituant l'apport en nature : SAS AUTOS NOUVEAU MONDE

La société AUTOS NOUVEAU MONDE est une Société par Actions Simplifiée représentée par M. Philippe LEYDET agissant en qualité de Président, ayant son siège social à Aix en Provence au Pôle Commercial de la Pioline, 365 Chemin de la Pioline – 13290 LES MILLES, immatriculée au RCS d'Aix en Provence sous le n° 352 452 999, au capital de 80 000 €, réparti en 5 000 actions de 16 € de chacune, intégralement libérées, détenues en totalité par la société HOLDING TOURING AUTOS.

Son objet social porte sur le commerce et la réparation de tous véhicules à moteur, la mécanique générale, carrosserie, peinture et entretien de véhicules à moteur, et tous engins ou moyens de locomotion, l'exploitation sous toutes ses formes de garages.



1.1.3 Société HOLDING TOURING AUTOS

La Société HOLDING TOURING AUTOS détient 100 % du capital de la société AUTOS NOUVEAU MONDE, Société Absorbée, et 100 % du capital de la société TOURING AUTOMOBILES, Société Absorbante.

Les Sociétés TOURING AUTOMOBILES et AUTOS NOUVEAU MONDE ont un dirigeant commun, M. Philippe LEYDET.

1.2 Nature et objectifs de l'opération

Dans l'opération envisagée, qui consiste en une fusion par voie d'absorption de la société SAS AUTOS NOUVEAU MONDE par la société bénéficiaire des apports, à savoir la société absorbante SARL TOURING AUTOMOBILES, l'ensemble des éléments d'actif et de passif de la société absorbante sont apportés à la société TOURING AUTOMOBILES.

Préalablement à cette opération, la société HOLDING TOURING AUTOS, holding des deux sociétés concernées par l'opération de fusion, a racheté 25 parts de la société AUTOS NOUVEAU MONDE de manière à détenir 100 % de ses filiales.

La société SAS AUTOS NOUVEAU MONDE, société absorbée, a été évaluée et l'intégralité des éléments d'actif et de passif qui la constituent seront apportés à la SARL TOURING AUTOMOBILES, la société absorbante, et à l'issue des opérations, l'absorbante disparaîtra.

1.3 Description et modalités des apports

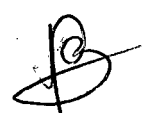
Comptes servant de base à la fusion

Pour établir les conditions de l'opération, les dirigeants des sociétés AUTOS NOUVEAU MONDE et TOURING AUTOMOBILES ont, pour chacune des sociétés participant à la fusion, décidé de retenir les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

Ces comptes ont fait l'objet d'une « certification sous réserve » de la part des Commissaires aux comptes.

Méthodes d'évaluation

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif sont apportés, conformément à la réglementation comptable (PCG, articles 720-1, 743-1



et 740-1 issus du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014), pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2014.

Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3 du Code de commerce, la Société Absorbée transmettra à la Société Absorbante tous les éléments composant son patrimoine dans l'état où ledit patrimoine se trouvera à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 2° du Code de commerce, il est précisé que la fusion prendra rétroactivement effet à compter du 1^{er} janvier 2015, les opérations actives et passives de la Société Absorbée effectuées à compter de cette date étant considérées, d'un point de vue comptable et fiscal, comme accomplies par la Société Absorbante depuis cette date.

1.4 Description des apports de la société AUTOS NOUVEAU MONDE

Le montant de l'actif apporté est indiqué en valeur nette comptable ci-après, étant précisé que les valeurs ci-dessous mentionnent le cas échéant les amortissements et provisions.

Actif apporté (en euros)

	<i>Brut</i>	<i>Amortissement</i>	<i>Net</i>
<u>Immobilisations incorporelles</u>			
Concessions, brevets, licences, droits similaires	1 589	1 078	511
Fonds commercial	83 085		83 085
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Installations techniques	147 824	129 512	18 312
Autres immobilisations corporelles	309 255	270 673	38 582
<u>Immobilisations financières</u>			
Autres immobilisations financières	33 263		33 263
<u>Stocks et en-cours</u>			
Marchandises et matières premières	2 304 953	30 564	2 274 389



Créances

Clients et comptes rattachés	267 211	2 362	264 849
Autres créances	169 683		169 683

Divers

Disponibilités	1 817 301		1 817 301
Charges constatées d'avance	19 157		19 157

Soit un montant de l'actif apporté de 4 719 131 euros

Passif pris en charge (en euros)

Provisions pour risques et charges	Néant
---	-------

Emprunts et dettes

Emprunts et dettes financières diverses	810 354
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	97 555
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 400 514
Dettes fiscales et sociales	291 015
Autres dettes	7 384

Soit un montant de passif apporté de 2 746 389 euros

Soit un Actif net apporté

Total de l'actif : 4 719 131 euros

Total du passif : 2 746 389 euros

Soit un actif net apporté de : 1 972 742 euros

② DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

S'agissant des valeurs individuelles des apports proposées dans le contrat d'apports, ces diligences ont consisté à :

✓ Contrôler l'existence des actifs apportés et la justification de leur propriété

✓ Prendre connaissance, de la documentation juridique, comptable et financière utile à l'accomplissement de notre mission et à obtenir toutes précisions sur les conditions

économiques qui régissent l'opération, nous avons notamment rencontré la Direction financière de la Société SAS AUTOS NOUVEAU MONDE.

✓ Vérifier que les comptes du 31 décembre 2014 de ladite société absorbée et apportée lors de la fusion soient certifiés par son Commissaire aux Comptes, lequel nous a transmis son rapport général sur les comptes avec certification pure et simple. Nous n'avons donc pas réalisé d'examen limité sur les comptes, mais une simple revue.

✓ Analyser la méthode de valorisation des éléments apportés.

Enfin, nous avons obtenu une lettre d'affirmation de la part du Dirigeant de la société SA HOLDING TOURING AUTOS, Associé unique des entités fusionnées, portant :

1° sur l'absence d'événements ou faits intervenus entre le 31 décembre 2014, date du dernier exercice clos de la Société et la date d'établissement du présent rapport, susceptibles d'affecter de manière significative la valeur des apports.

2° la confirmation que la valeur vénale, et notamment, celle du fonds commercial n'est pas surévalué, puisque enregistré comptablement à sa valeur historique soit 83 085 €, alors même qu'à l'heure actuelle et avec le niveau de chiffre d'affaires de la société AUTOS NOUVEAU MONDE, la valeur de ce fonds commercial pourrait être revu à la hausse.

③ CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports en nature s'élevant à : 1 972 742 euros, constitués de la valeur des éléments d'actif et de passif de la société SAS AUTOS NOUVEAU MONDE n'est pas surévaluée.

Fait à Marseille, le 26 novembre 2015

AUDIT FB
Fabienne BARRAL
AUDIT FB
EURL
Commissaire aux Apports
Cofinancé par 1 972 742 euros
67 Montée de Saint Menet
Parc de la Buzine Bât B
13011 MARSEILLE
Tél. 04 91 80 67 31 - Fax 04 91 79 68 29